



Sortons de la torpeur hivernale pour aborder le printemps avec des projets structurants dont certains à la demande des citoyens Soueixoïis; je veux parler de la révision du **Plan Local d'Urbanisme**, qui a maintenant plus de 10 ans et qui nécessite une révision, pour permettre à certains projets portés par les citoyens de voir le jour.

Les grandes orientations seront tournées vers des investissements de conservation du patrimoine et de rénovation du bâti, et d'acquisition des biens vacants sans maître.

N'hésitez-pas à consulter le site Internet de la mairie, dans lequel vous trouverez tous les comptes rendu des conseils municipaux, les arrêtés, les outils pour vos démarches administratives, ainsi que toutes les actualités qui rythment la vie communale.

Et surtout pensez à passer à la mairie pour des renseignements que vous ne trouverez pas facilement. Julien, le secrétaire est d'une grande disponibilité, je l'en remercie.

Je vous souhaite un excellent printemps; vous retrouverez le budget 2019, dans le prochain bulletin qui paraîtra en mai.

Dernière Minute: Christophe et Mathieu, les employés municipaux ont fourni un énorme travail d'élagage, sur la place et, grâce au broyeur, loué à la Communauté de Commune, ils ont fabriqué du paillis, très utile pour les jardins.

Ce paillis a été déposé juste après le pont du camping; Il est à votre disposition pour vos haies, vos potagers.... Servez-vous.

• **Heures d'ouverture de la mairie:**

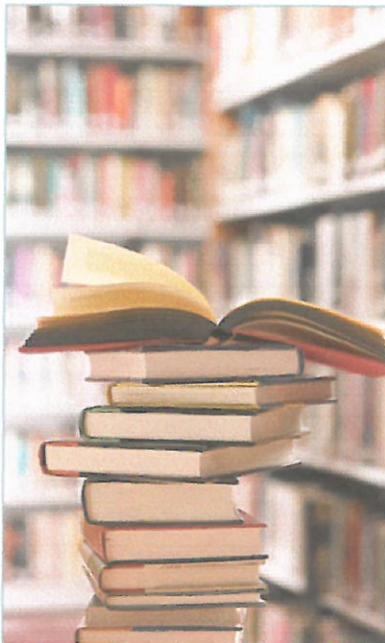
Du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

• Tel: 0561668585

• Mairie.soueix@wanadoo.fr

Agence Postale:

Mardi, jeudi, vendredi: 9h à 11h.



Plan Local d'Urbanisme.

La commune, vous a consulté concernant vos souhaits en matière de modification : 15 personnes ont répondu.

Cette modification se déroulera durant le premier semestre de l'année 2019.

ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES:

Budget activités 2018:

Peu après son arrivée au ministère de l'Education, Jean Michel Blanquer avait donné la possibilité aux maires de revenir à la semaine de quatre jours pour les écoles. Le conseil municipal a fait le choix de rester sur 4 jours et demi, permettant, ainsi aux enfants d'avoir une demi-journée (le jeudi après-midi) consacrée aux activités périscolaires. Ce choix politique permet aux enfants de la classe de pratiquer différentes activités : ludothèque, théâtre, dessin, VTT, Canoë-Kayak, poterie, cirque, construction de nichoirs.

Coût total pour 2018: 4260 euros. La dotation de l'Etat , fonds d'amorçage

(90 euros par élève) , plus le budget communal permettent ce fonctionnement.

Le budget prévisionnel pour les activités 2019 (jusqu'en juin) est de 1900 euros.

La Communauté de Communes Couserans Pyrénées a pris la compétence petite enfance; et enfance (garderie et activités périscolaires). Elle prendra donc en charge les intervenants pour les activités , ainsi que le coût du personnel communal affecté à la garderie.

Procédure d'acquisition des biens vacants sans maître.

Pour remettre sur le marché agricole ces biens et éviter de laisser inexploitées leur capacité productive, une procédure d'acquisition de biens vacants et sans maître est à l'étude. Il est rappelé que sont considérés comme vacants les biens faisant partie d'une succession ouverte depuis 30 ans. Aussi, nous invitons les héritiers éventuels n'ayant pas réglé la succession d'un de leur parent à se rapprocher des services d'un notaire afin de régulariser la succession. Toutes les parcelles ayant pour un propriétaire une personne décédée depuis plus de 30 ans sont susceptibles d'être incorporées dans le patrimoine communal.

Les situations des biens vacants et sans maître conduisent à la dégradation de la qualité agricole des terrains, posent le problème de perception paysagère ou d'accroissement du risque d'incendie.

La mobilisation de terrains abandonnés peut faciliter l'installation de jeunes agriculteurs, mettre en valeur de terres incultes, permettre à des jeunes à qui il manque très peu de surface d'obtenir le statut d'exploitant agricole; elle peut aussi permettre à la commune de réaliser de petits aménagements (parkings..) ou procéder à des échanges.



CAMPING MUNICIPAL:

Après étude du bilan de la saison 2018, au niveau qualitatif, avec un fort investissement de l'agent d'accueil, le conseil municipal a décidé de poursuivre l'exploitation du camping municipal. Un effort de communication doit cependant être fourni afin d'offrir une meilleure visibilité à ce camping familial. L'amplitude horaire de la présence de l'agent en charge de l'accueil des campeurs sera réduite.

MUSÉE DES COLPORTEURS:

Le jeu télévisé « **la carte aux trésors** » a été un aubaine pour le musée. L'investissement de l'association Patrimoine tant dans la proposition d'activités lors des journées à thèmes dans le cadre des maisons du Parc, des expositions toujours renouvelées, que du professionnalisme des bénévoles lors des visites guidées ont permis une augmentation conséquente de la fréquentation du musée (+ 1000 personnes).

Bilan financier:

Recettes: entrées du musée: 7737.00 euros

Dépenses: Electricité, maintenance, frais de télécommunication, personnel: 6990 euros.

EGLISE DE SAINT SERNIN

En date du mois de mars 2004, Monsieur le maire, après approbation d'une majorité des membres du conseil municipal, avait signé un bail emphytéotique avec monsieur Augot, alors architecte des Bâtiments de France, qui avait des projets autour de cette chapelle. Mais malheureusement, rien n'avait été fait.

En date du 12 juin 2018, Monsieur Augot a sollicité la résiliation du bail; bien évidemment le conseil municipal a accepté immédiatement cette proposition. Madame le maire a signé, devant le notaire, cette résiliation.

La commune pourra, à nouveau, investir les lieux et proposer des ouvertures au public et des animations autour de ce bâtiment patrimonial.



Comité des fêtes:

Le comité des fêtes innove en 2019.

Le peu de participants au feu de la Saint Jean, certainement dû à la fête de la musique organisée à Seix, a permis une réflexion tout à fait séduisante:

le feu se déroulera le dimanche 23 juin, à partir de 17 heures avec un loto organisé sous la halle, suivi d'une soirée tapas, avec embrasement du feu à 23 heures. Le tout accompagné d'une musique dansante.

La fête locale sera organisée les 16, 17 et 18 Août (le programme sera révélé ultérieurement)



Communauté des
communes

COUSERANS
PYRENEES.

<https://couserans-pyrenees.fr/>

Vous pouvez retrouver sur le site de la communauté de communes les compétences, les compte rendu des conseils communautaires ainsi que toutes les informations concernant les services proposés .

TRAVAUX 2018, PROJETS RÉALISÉS

Réhabilitation de l'accueil du secrétariat de la mairie (chauffage, portes coulissantes permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite):

- Coût total HT: 14799.58 €
- Subventions: 4435 € (Conseil départemental)

Rénovation de la salle des fêtes des 4 Chemins:

- Coût total HT: 28913.54 €
- Subventions:
 - ◇ Etat: 8674.06 €
 - ◇ Conseil départemental: 6000 €

- Aménagement de la cour du musée des Colporteurs:

- Coût total HT: 20851 €

- Subventions:

- ◇ Union Européenne (LEADER): 10008.67 €

- ◇ Etat (FNADT): 3336.22 €

- ◇ Conseil départemental (fonds tourisme): 3336 €

Légende décrivant une image ou un graphique

TRAVAUX A VENIR

Rénovation des sanitaires publics: mise aux normes en matière de sécurisation et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite:

- Coût total HT: 12442.75 €
- Subventions sollicitées pour ce projet:

Etat (dotation de soutien à l'investissement local): 3732.82 €

Etat (dotation d'équipement des territoires ruraux): 3732.82 €

Rénovation totale des toits des granges de la maison Souquet:

- Coût total HT: 59709 €
- Subventions sollicitées pour ce projet:
 - ◇ Etat : DETR 2018 (obtenue): 17911 €
 - ◇ Conseil départemental: 11941 €
 - ◇ Région: 5970 €

Prévision d'installation de cuves incendie à Saint-Sernin et Rogalle:

La réglementation pour la délivrance des autorisation de travaux et de permis de construire rend obligatoires ces installations.

Etat Civil.

Décès

Madeleine HEURTEBISE-CHRETIEN épouse ROUSSEL le 07 janvier 2019

Swan QUÉMÉNEUR--MÉNÉTRIER le 07 juin 2018

Arthur BERGEN le 22 août 2018

Yvette RIEU épouse MONGIU le 23 août 2018

René PIFFERO le 10 novembre 2018

Joseph RAUFASTE le 17 décembre 2018

Fernand COMMENGE le 16 décembre 2018

Naissances

Tyméo BULTEZ le 22 avril 2018

Léa MEPOR DOUGNAC le 29 septembre 2018

Shaïna & Violette KRIVINE-SPILLEBOUT le 28 novembre 2018

Le foyer de Mathieu Dybeck, notre employé municipal, s'est agrandi d'une petite Jeanne, qui fait la joie de son grand frère Timéo.

Que du bonheur.

CÉREMONIE DU 11

NOVEMBRE

Les habitants de l'ancien canton, toutes générations confondues, s'étaient donné rendez-vous à la stèle du Kerocabanac pour célébrer le **centième anniversaire de l'Armistice**. Aux élus et corps constitués s'étaient joints les enfants des écoles, très à l'aise dans leurs interventions. La maire Christiane Bonté s'avérant une parfaite maîtresse de cérémonie.

Les deux anciens, Jean Daroit et «Charly» Biros, se fendirent de deux allocutions appréciées, comme le furent les interprétations de la «Marseillaise» et du



«Temps des cerises» par Les Mountagn'aires d'Ercé.

Un superbe lâcher de ballons tricolores et un apéritif convivial clôturaient la cérémonie.

Programme 2019 de collecte des objets encombrants

Uniquement sur inscription auprès du SICTOM ou en mairie, au moins 10 jours avant la collecte

19 mars; 14 mai. 25 juin. 17 septembre. 12 novembre

Nous vous rappelons que ce service de collecte en porte à porte des objets encombrants, initialement réservé aux personnes âgées, handicapées ou aux personnes ne disposant pas de véhicule adapté a été étendu à tous les ménages à condition qu'il s'agisse bien de véritables encombrants communément appelés « monstres » et que le volume déposé soit « raisonnable », de l'ordre de 2m3. Ce service vient en complément des déchetteries et non en remplacement de celles-ci.

Enlèvement des véhicules hors d'usage (V.H.U.) : du 25 au 29 mars; du 22 au 26 juillet; du 25 au 29 novembre

Au minimum 10 jours avant tout enlèvement de véhicule hors d'usage, il est rappelé que le propriétaire doit fournir impérativement au SICTOM les documents suivants, sous peine de voir son dossier rejeté :

- l'original de la carte grise avec mention « destruction le ... » signature ;
- certificat de cession (rempli et signé par le propriétaire sans oublier de compléter et signer le certificat de vente) ;
- déclaration d'achat (remplir et signer uniquement la partie bleutée : « certificat de vente ») ;
- certificat de non gage ;
- photocopie de la carte d'identité du propriétaire ;
- coordonnées téléphoniques du propriétaire ;
- l'endroit de stationnement exact du véhicule.

SICTOM du Couserans : 05 61 66 69 66

Jours et horaires d'ouverture de la déchetterie d'Oust : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Elle est gratuite pour les particuliers. Pour plus de renseignements, contactez le 06 80 55 62 66.

**Installation d'un
plombier:**

M Clément Marchant,
Installation gaz, eau,
thermique, sanitaire....

Le village de Rogalle
tel: 0649425142



NOUVEAU:

**Atelier couture créative et participative à Rogalle
gîte n°3.**

- ◇ **mardi de 17 h à 20 h.**
- ◇ **Mercredi de 14h à 17h.**

Sur réservation au 06 09 44 04 31

L'atelier est animé par Louise LAISNEY et Mélodie HOUZARD.

**Partager ses idées, ses connaissances, son imagination,
fabriquer au lieu d'acheter, utiliser au lieu de jeter,
s'amuser, créer...tels sont les objectifs de l'atelier créatif.**

TRANSPORT À LA DEMANDE - HAUT SALAT

AULUS LES BAINS - COUFLENS - ERCÉ - OUST - SEIX - SENTENAC D'OUST - SOUEIX ROGALLE - USTOU



Réservation:
05.34.14.01.72

DESTINATION > SAINT-GIRONS / SAINT-LIZIER

SCO : UNIQUEMENT EN PÉRIODE SCOLAIRE (BUS)

VAC : UNIQUEMENT PENDANT LES VACANCES ZONE TOULOUSE*

TARIFS : 3€ ALLER
5€ ALLER+RETOUR
6€ ALLER+RETOUR
(si BUS+TAD)

	PRISE EN CHARGE	HEURE D'ARRIVÉE A SAINT-GIRONS OU ST-LIZIER	HEURE DE DÉPART DE SAINT-GIRONS OU ST-LIZIER	DÉPOSE	CORRESPONDANCE À SAINT-GIRONS
MARDI	ARRÊT DE BUS	9h05 SCO	12h	DOMICILE	Place des CAPOTS : Départ bus vers BOUSSENS 9h10 Départ bus vers BOUSSENS 15h15 Arrivée bus de BOUSSENS 17h10 Arrivée bus de TOULOUSE 17h45
	DOMICILE	9h30 VAC			
		14h30	17h20 SCO	ARRÊT DE BUS	
			18h VAC	DOMICILE	
MERCREDI	ARRÊT DE BUS	9h05 SCO	12h VAC	DOMICILE	Square BALAGUÉ : Arrivée bus de FOIX (SCO) 11h55 Place des CAPOTS : Départ bus vers BOUSSENS 9h10 Départ bus vers BOUSSENS 15h15 Arrivée bus de TOULOUSE 17h45
	DOMICILE	9h30 VAC	12h SCO	ARRÊT DE BUS	
		15h	18h	DOMICILE	
VENDREDI	DOMICILE	15h	18h45	DOMICILE	Square BALAGUÉ : Arrivée bus de FOIX 18h30 Place des CAPOTS : Départ bus vers BOUSSENS 15h15 Arrivée bus de TOULOUSE 18h35
SAMEDI	DOMICILE	9h30 15h	12h30 18h	DOMICILE	Place des CAPOTS : Départ bus vers BOUSSENS 15h15

*Vacances scolaires en 2019, Zone de Toulouse : 23/02/19 > 11/03/19 - 20/04/19 > 06/05/19 - 06/07/19 > 02/09/19
19/10/19 > 04/11/19 - 21/12/19 > 06/01/20

LISTE DES ARRÊTS

SAINT-GIRONS	
1	Stade LP Camel
2	Parc des Expositions (Foirail)
3	Eglise Saint-Valier
4	Place des Capots
5	Square Balagué
6	Gare
SAINT-LIZIER	
7	Maison de Retraite Hector d'Ossun
8	Centre Hospitalier
9	Cathédrale
10	Chanteraine

DESTINATION > OUST / SEIX

VOUS HABITEZ : VALLÉE DU GARBET
AULUS-LES-BAINS, ERCÉ, OUST

	PRISE EN CHARGE	HEURE D'ARRIVÉE A SEIX OU OUST	HEURE DE DÉPART DE SEIX OU OUST	DÉPOSE
MARDI	DOMICILE	9h	11h	DOMICILE
MERCREDI	DOMICILE	14h30	17h30	DOMICILE
JEUDI	DOMICILE	9h	11h	DOMICILE

VOUS HABITEZ : VALLÉE DU SALAT ET D'USTOU
COUFLENS, SEIX, SENTENAC D'OUST,
SOUEIX-ROGALLE, USTOU

	PRISE EN CHARGE	HEURE D'ARRIVÉE A SEIX OU OUST	HEURE DE DÉPART DE SEIX OU OUST	DÉPOSE
MARDI	DOMICILE	10h	12h	DOMICILE
MERCREDI	DOMICILE	14h30	17h30	DOMICILE
JEUDI	DOMICILE	10h	12h	DOMICILE

LISTE DES ARRÊTS

OUST	
1	Pont
2	Stade
SEIX	
3	Maison de Santé
4	Place de l'Allée